La voix de Ports

N° 16 - JUILLET 2015

Bulletin municipal de la commune de Ports-sur-Vienne

Défilé du 14 juillet 2015

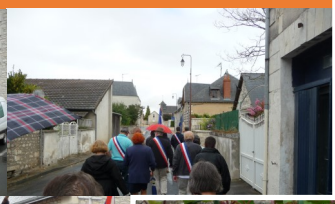

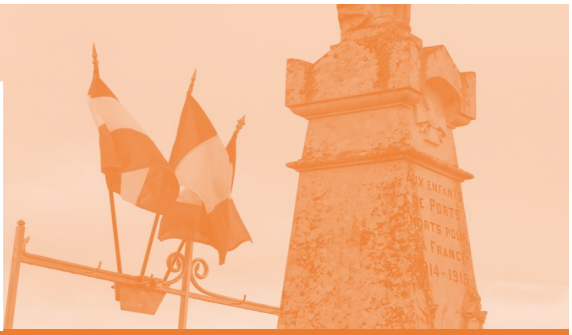

Discours du Maire

Le 14 juillet, fête de la République, fête nationale commémorée dans toutes les communes de France, un moment de rassemblement autour de nos valeurs la liberté, l'égalité et la fraternité.

***Un moment aussi de bilan** au cours duquel on regarde le chemin parcouru et celui qui s'offre à nous pour l'avenir.*
A Ports ou Ports-sur-Vienne selon l'histoire, voilà un peu plus d'une année maintenant que la vie communale s'est dotée d'un projet que nous mettons en œuvre, objectif après objectif, programme après programme.

***Autour des instances municipales**, nous avons atteint 100% des objectifs fixés.*

***Autour de la personne**, nous avons réalisé 60% des objectifs et 25% sont programmés pour la fin de l'année.*

***Autour de l'aménagement du territoire** 80% des objectifs sont atteints ou en passe de l'être comme le Plan Local d'Urbanisme.*

***Enfin autour de l'économie**, un secteur sur lequel l'emprise municipale est la plus réduite, nous avons couvert 40% des objectifs.*

Le détail des réalisations sera évoqué, comme il est de tradition, à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Reste à tenter d'entrevoir l'avenir…

Quid de Ports dans les années à venir :
un territoire oublié dans une grande fusion ?
un territoire partenaire au sein d'une entité, certes élargie, mais à taille humaine en adéquation avec nos modes de fonctionnement ?

Cela dépendra de la volonté des élus et des citoyens que nous entendons, à Ports, mettre en réflexion et en participation sur ce sujet de la nouvelle cartographie des collectivités territoriales en France.

Avec un peu de bonne volonté et d'ouverture d'esprit, nous faisons ici, à Ports-sur-Vienne, la démonstration que le projet porte l'avenir pour que

Vive la République, Vive la France et Vive Ports-sur-Vienne et ses habitants.

Plus d'une centaine de personnes s'étaient réunies pour le déjeuner républicain. Des bénévoles avaient installé le matin des tables sous le tilleul centenaire qui a protégé les convives du vent puis du soleil en fin d'après midi. Le déjeuner terminé petits et grands pouvaient se divertir sur le terrain de foot avec tous les jeux gratuits qui étaient à leur disposition. Ces festivités se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse, conviviale dans ce décor champêtre du stade qui laissera la place au renouveau dans quelques temps pour de futurs souvenirs.

CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

Le regard professionnel de nos **ARCHITECTES / URBANISTES / PAYSAGISTES** POUR VOUS ASSISTER dans l'élaboration de votre projet

PERMANENCES deuxième semestre **2015**

PRENEZ **RENDEZ-VOUS** au **02 47 31 13 40**

calendrier des lieux de permanence consultable sur **www.caue37.fr**

C.A.U.E TOURAINE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Indre-et-Loire

45 rue Bernard Palissy - 37000 Tours - 02 47 31 13 40 - caue37@caue37.fr

L'ÉTÉ DES PASSERELLES

30 nuances du Sainte-Maure-de-Touraine

Ateliers culinaires, dégustations, repas commentés, cuisine sauvage, chimie dans ta cuisine, ...

Une activité gourmande par jour du 15 juillet au 15 août

Retrouvez la programmation sur www.lespasserellestouraine.fr

Renseignements et inscriptions
Office de tourisme du pays de Sainte-Maure-de-Touraine
Les Passerelles - 77 avenue du Général de Gaulle - Sainte-Maure-de-Touraine
Tél : 02 47 65 66 20
www.lespasserellestouraine.fr

POUR VOS PASSEPORTS, OPTEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE

EN QUELQUES CLICS, RECEVEZ VOTRE TIMBRE PAR COURRIEL OU PAR SMS

TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET D'INDRE-ET-LOIRE

Direction départementale
des territoires

ARRÊTÉ
relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2015-2016 dans le département d'Indre-et-Loire

Le Préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code l'environnement livre IV, titre II, parties législative et réglementaire relatives à l'exercice de la chasse et notamment son article L. 425-15 ;

VU l'arrêté ministériel du 1er août 1986 modifié relatif à divers procédés de chasse, de destruction des animaux nuisibles et de la reprise du gibier vivant dans un but de repeuplement ;

VU l'arrêté ministériel du 12 août 1994 relatif aux modalités de commercialisation de certaines espèces de gibier ;

VU l'arrêté ministériel du 28 mai 2004 fixant les dates de la chasse au vol des oiseaux sédentaires ;

VU l'arrêté ministériel du 31 mai 2011 relatif au prélèvement maximal autorisé de la bécasse des bois ;

VU l'arrêté préfectoral du 3 août 1992 instituant un plan de chasse du lièvre dans le département d'Indre-et- Loire ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2012 approuvant le schéma départemental de gestion cynégétique ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 mai 2015 fixant un plan de chasse du grand gibier dans le département d'Indre-et-Loire pour la campagne 2015-2016 ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 mai 2015 instituant un plan de chasse du lièvre dans le département d'Indre-et-Loire pour la campagne 2015-2016 ;

VU la consultation du public concernant les décisions ayant une incidence sur l'environnement qui s'est déroulée du 20 avril au 11 mai 2015 ;

Considérant que le projet du présent arrêté, mis à la disposition du public dans les conditions prévues au II de l'article L.120-1 du code de l'environnement n'a fait l'objet d'aucune observation ;

VU l'avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage en date du 14 avril 2015 ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires :

Reportage en images du 14 juillet 2015
au stade de Ports-sur-Vienne

L'intendance fût assurée par le Comité d'Animation et l'Etoile Sportive de Ports-sur-Vienne.

RETENEZ LA DATE DU 29 OCTOBRE 2015

Une sortie organisée par le **CLUB DE L'AMITIE** à l'ANGE BLEU
(Près de BORDEAUX)
(sortie ouverte à tous même personnes extérieures à Ports)

- DÉPART : 7H30 avec les cars Millet
- VISITE D'**UNE CAVE** : 11H
- REPAS **au Cabaret l'ANGE BLEU** : 12H
- **SPECTACLE à l'ANGE BLEU** : 15H
- DÉPART de BORDEAUX : 17H

Coût de la journée : 74 €

INSCRIVEZ-VOUS au plus vite auprès de Mme POUJAUD Edith
Tél : 02 47 65 13 63 ou mail : edith.poujaud@orange.fr

Le règlement est à effectuer par **chèque à l'ordre du Club de l'Amitié** ou en **espèces.**

Il est possible de régler en 3 fois : 1er règlement 25 € par personne à l'inscription, 2ème règlement 25 € par personne un mois après et dernier règlement de 24 € par personne exigé pour le 20 octobre 2015.

Attention de nombreuses personnes sont déjà inscrites.
Si vous désirez participer à cette sortie c'est urgent de vous faire connaître.
(49 places disponibles).

Ethni'cité village troglodyte

Si les troglodytes m'étaient contés

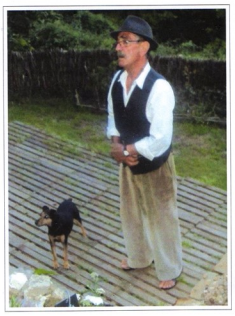

Spectacle vivant

Les 15 / 22 / 29 juillet

Saint-Rémy-sur-Creuse

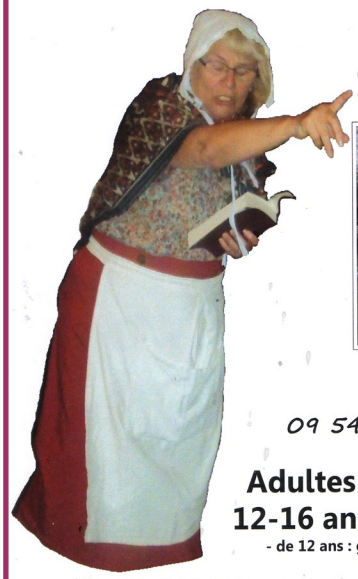

à

21h

Sur réservation

09 54 14 97 14 / 06 41 35 55 85

Adultes : 7 €
12-16 ans : 5 €
- de 12 ans : gratuit

Ethni'Cité/SRVT, 10 Chemin des Caves
86220 Saint-Rémy-sur-Creuse
contact@ethnicite.fr www.ethnicite.fr

Communication - SMICTOM

Rappel important :
Les collectes des jours fériés ne sont plus assurées.

Exemple pour la semaine 33, avec le samedi 15 août férié :

- Toutes les collectes de la semaine sont maintenues.

Attention ! Les horaires de collectes peuvent varier du jour habituel,
il est donc indispensable de sortir les sacs :
- la veille après 20h00 pour les collectes du matin
- avant 12h00 pour les collectes de l'après-midi.

Rappel sur les nouvelles procédures pour demander sa carte d'accès aux déchèteries du SMICTOM :

- L'usager particulier a différentes options pour se procurer sa carte d'accès (**1 seule carte par adresse**).

Pour cela, il doit fournir **une copie d'un justificatif de domicile** (de moins de 6 mois), soit :

⇒ ***aux agents d'accueil des déchèteries***

⇒ Dans ce cas, l'usager repart avec une carte provisoire et la carte définitive lui sera adressée par courrier, dans un délai de 15 à 30 jours.

⇒ ***-par mail*** : animation@smictom.com

⇒ ***-par courrier*** : SMICTOM du Chinonais - 24 place Jeanne d'Arc - BP203 - 37502 CHINON CEDEX

PORTS-SUR-VIENNE - location, rue des Varennes

Descriptif du logement disponible au 18 Rue des Varennes.
Pavillon type 4 de 85 m² avec jardin et garage.
Loyer : 512 € CC (chauffage individuel électrique)
Disponible pour fin juillet 2015.

Claire PITEL
Conseillère location
cpitel@touraine-logement.fr
Tél. : 02 47 70 32 95
14 rue du Président Merville – 37000 TOURS
www.touraine-logement.fr

Devenez Greeter *

*Greeter : habitant amoureux de son territoire qui, le temps d'une balade, accueille bénévolement un touriste tel un ami

Informations et inscriptions
Office de Tourisme
du Pays de Sainte-Maure De Touraine
02 47 65 66 20
Www.tourisme-saintemauredetouraine.fr

GreeterS TOURS

COMITE D'ANIMATION
LA BROCANTE

Ce week-end le 4ème vide-grenier organisé par le comité d'animation a eu lieu. À cette occasion l'association "des cauchemars du 37" s'est jointe à nous pour proposer une concentration de vieilles motos et voitures avec une ballade en matinée et dans l'après midi.
Le soleil étant de la partie les visiteurs ont pu flâner entre les exposants (qui étaient plus nombreux que l'an dernier), les crêpes, la structure gonflable pour les enfants et faire des ballades en calèche. Une restauration rapide et une buvette étaient proposées.

Une convivialité a régné sur le village toute la journée.
Nous vous donnons rendez vous le 3ème dimanche de juin pour cette manifestation l'an prochain. Alors réservez votre journée !!

La Fête de la musique est passée… à Ports

Soirée Entrecôte de L'Etoile Sportive

La soirée entrecôte de l'Etoile Sportive du 20 juin , a connu un franc succès sur le stade de Ports-sur-Vienne avec fête de la musique. 160 personnes environ ont pris part à cette soirée et ont pu pour les fêtards danser jusqu'à très tard dans la nuit .
Les dirigeants, les joueurs, les bénévoles ont tout mis en œuvre pour que cette soirée soit réussie, l'Etoile Sportive les remercie.

L'Etoile Sportive peut commencer à préparer la prochaine saison 2015/2016. Cette saison sera marquée par la démolition de ces vestiaires et de la construction de nouveaux vestiaires . L'Etoile Sportive évoluera sur le terrain de Nouâtre pendant 1 saison . Les Entraînements pour les jeunes U7 et U9 se dérouleront à Nouâtre . Pour les autres catégories U11, U13, U15 et U18 les entraînements se feront au stade à Ste Maure de Touraine . Nous recherchons des enfants qui seraient intéressé par le football aussi bien filles que garçons partir de 5 ans ½ .

Contactez

Pascal Champigny vice président du groupement des jeunes au :

0677309877 .

EXTRAITS DU COMPTE RENDU - séance du vendredi 19 juin 2015

Avis sur l'enquête publique relative au SDAGE

Un avis défavorable est prononcé à l'unanimité des membres présents.

Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS de la commune de Ports est examiné en détail.
Il est adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

Transfert des espaces ludiques communaux

Agrandissement du terrain de football et implantation du club house
L'agrandissement du terrain de football conduit à un positionnement du club house qui, dans le respect des alignements d'une part et de la présence du tilleul d'autre part, conduit à supprimer l'espace ludique et le terrain de boules.
Le transfert des terrains de boules, leur réalisation et l'achat des rondins de bois chez l'entreprise Dufresne sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Le point sur le dossier des installations sportives

Il devient donc possible de conjuguer en une seule opération les installations sportives et le city stade et ainsi de réaliser le terrassement en une seule fois.

Programme adopté au BP 2015 Nouveau programme

Opérations	HT
Club House	193000
TOTAL	193000
Inscription BP 2015	Financement
Club house	145519,22
Subventions	
Ligue	40000
DETR	38462
CG37	18670
Réserve parlementaire	3400
Sous total	100132
Coût opération	193000
Apport communal	92468

Opérations	HT
Club House	193000
City stade	50000
	243000
Inscription BP 2015	Financement
Club house	145519,22
Subventions	
Ligue	40000
DETR	38462
CG37	18670
Réserve parlementaire	3400
CCSMT	60000
Sous total	160132
Coût opération	243000
Apport communal	82468

Ce nouveau programme des installations sportives est adopté à l'unanimité des membres présents.

Acquisition de terrain

M. Delorme, propriétaire de la parcelle cadastrée ZC0092 d'une surface de 2900 m2 fait une proposition de vente à la commune de Ports pour un montant de 4000 €uros par courrier du 26 avril 2015.
Il s'agit ici d'une opportunité pour la commune d'ajouter à l'espace communal de la salle socioculturelle, un espace arboré qui sera ouvert et d'assurer ainsi la continuité des espaces écologiques avec couvert permanent en ce fond de vallée de la Vienne.
L'achat de cette parcelle est approuvé à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

Modification des statuts du SIEPVV

Le président du SIEPVV sollicite des communes adhérentes de prendre une délibération pour modifier les statuts. Diverses mesures ont été prises par le comité syndical du SIEPVV (changement de siège social, changement dans la composition du bureau et prise de la compétence cantine).
Le conseil municipal examine la nouvelle rédaction des statuts du SIEPVV et est appelé à se prononcer.
Les points de modifications des statuts du SIEPVV sont approuvés par l'unanimité des membres présents du conseil municipal qui adoptent, par le fait, la nouvelle rédaction des statuts du SIEPVV.

Mise en place du prélèvement automatique

Le maire informe des dispositions mises en place pour aider les familles à procéder au règlement de leur facture annuelle d'assainissement. Conformément à la délibération du conseil en date du 26 septembre 2014, une lettre a été adressée aux abonnés.

Budget M4 2015

Le budget M4 relatif à la mise à disposition d'ordinateurs auprès de la population composé de deux lignes (une recette et une dépense) équilibré à hauteur de 420 € est soumis au vote des membres du conseil.
Le budget prévisionnel M4 relatif à la mise à disposition d'ordinateurs est adopté à l'unanimité des membres présents.

ADSL salle socioculturelle

Pour assurer la sécurité sur la salle socioculturelle par la présence d'un poste téléphonique et de fournir aux utilisateurs la possibilité d'animer les séminaires en utilisant une connexion internet, il est proposé au conseil municipal d'équiper la salle socioculturelle d'une arrivée ADSL dont le montant est proposé à 39.90 € HT par mois par notre opérateur TFC.
En même temps, une réflexion sera menée pour fixer la mise à disposition dans le cadre de la location des salles, l'accès à internet et celui au réseau TV satellitaire.
Les membres du conseil approuvent à la mise en place de ces dispositions à l'unanimité.

Journée du patrimoine

Fiche information OT

Le programme 2014 sera reconduit à Ports en 2015 avec en plus la présence des virades de l'espoir.
Tous les membres du conseil approuvent ce programme.

Croix rouge

Les nouvelles dispositions de la croix rouge incluant une participation modique aux bénéficiaires est portée à la connaissance des membres du conseil.

Création d'un ENP et participation du SIEPVV

Ouvert à tous, un Espace Public Numérique (EPN) permet d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées : rencontres, débats, ateliers collectifs d'initiation ou de production, médiations individuelles, libre consultation, etc.
Les EPN proposent des accès à l'Internet, ainsi qu'un accompagnement qualifié pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages de l'Internet fixe et mobile.
Les EPN sont des centres de ressources pour le développement numérique des territoires. Ils mettent à disposition des équipements. Ils proposent des méthodes d'accompagnement de projets coopératifs. Ils organisent des ateliers et des parcours d'initiation accessibles à l'ensemble des citoyens.
Les EPN sont des lieux d'expérimentation et de diffusion des nouveaux services et des nouveaux usages liés au numérique, ainsi que des lieux d'animation de projets collaboratifs de proximité (co-construction, participation, partenariats, etc.).
Il est proposé au conseil municipal de poursuivre l'objectif affiché dans la réhabilitation de la salle de classe par la création d'un ENP
A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la mise en place d'ENP à Ports dans les conditions évoquées ci-dessus dans le local de l'ancienne classe rénovée.

LGV prévisite de rétablissement

Le maire porte à la connaissance des membres du conseil, le contenu du rapport de pré-visite des voies latérales qui seront restituées à la commune par COSEA. Une visite définitive sera réalisée après l'achèvement des travaux du décaissement de la Vienne.

Maintenance audio

Le devis proposé s'accompagne d'une réduction de 20% sur les locations du matériel audio.
Tous les membres du conseil approuvent ce nouveau devis et autorisent le maire à signer le contrat de maintenance des équipements audio.

Décret n° 2015-882 du 17 juillet 2015 relatif à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales en 2015

Publics concernés : les électeurs ayant fait une demande d'inscription sur les listes électorales après le 31 décembre 2014 et souhaitant pouvoir voter lors des élections régionales de décembre 2015, les communes et les commissions administratives compétentes pour l'établissement des listes électorales.

Objet : permettre la prise en compte dans les listes électorales applicables lors du scrutin régional prévu en décembre 2015 des demandes d'inscription déposées du 1er janvier 2015 au 30 septembre 2015.

Pour voter en décembre inscrivez-vous avant le 30 septembre

Mairie et services municipaux

Le service municipal d'entretien des extérieurs a été interrompu du 20 au 31 juillet 2014

Fermeture de la mairie du 17 au 31 août 2015,
Le service entretien des extérieur reprendra le 7septembre.

Horaires du secrétariat de mairie à compter du 1er septembre 2015:
Les lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 à 11h45.
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

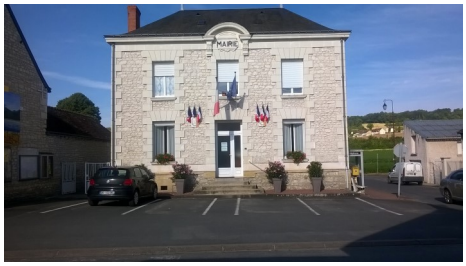

La vie communale de Ports-sur-Vienne

Une 2e fête des voisins réussie !

Après une 1ère fête ensoleillée et joyeuse à l'ombre de l'allée de « la Pommeraie » l'an dernier ; le 30 mai 2015, « la Boucaire » accueillait la 2e fête des voisins d'une partie des « hauts » de Ports. La météo était un peu fraîche et venteuse, mais qu'importe, la « marquisette » offerte par les hôtes, a réchauffé les corps et les cœurs. Tous étaient heureux d'être là, afin de se retrouver, de mieux se connaître, d'échanger, bavarder… Pour mieux se remémorer cette journée si conviviale, la photo du groupe (désormais traditionnelle) a été prise. Puis, chacun a sorti son pique-nique et tenu à partager ses spécialités culinaires, il a fallu goûter d'innombrables gâteaux, tous goûteux. Les enfants, ravis d'être ensemble, jouaient. Les boules pour la pétanque ont fait leur apparition. Vers 17h, les éleveurs se sont éclipsés le temps d'effectuer la traite de leurs animaux. Les plus âgés sont rentrés chez eux se reposer. Beaucoup éprouvaient le besoin de prolonger cette journée si chaleureuse. Elle s'est donc finie sous les phares du tracteur de Stéphane et rendez-vous a été pris, pour l'an prochain, à Vauchenu.

Les Voisins des hauts

La Fête des Voisins

Les Voisins des bas

Le 11 juillet 2015 **cour de l'école**

Cette année, une fête des voisins fut proposée aux habitants du « Bourg et Croix du Maine » le samedi 11 juillet vers 12h. Cette manifestation se déroula dans la cour d'école autour du four à pain communal remis en service par Claude Repentin afin de faire cuire toutes les préparations apportées pour le repas (pizza, quiche, pain, cocotte, pommes de terre, tartes et autres).

La météo clémente a permis de profiter à cent pour cent de cette journée de détente et de convivialité. Pour débuter sangria, rosé bien frais pour accompagner les entrées froides que chacun avait préparé avec amour, ravi de pouvoir les partager avec tous. Une farandole de cocottes, volailles rôties passaient et repassaient sur les tables. Les gourmands étaient comblés par la multitude de desserts dans les assiettes. Ce fût un moment d'échange entre générations, les plus anciens prenaient plaisir de parler des moments passés dans ces lieux « la cour d'école de Ports » et le four qui permis d'échanger des recettes d'antan. Les plus jeunes jouèrent dans la cour où retentirent les rires et les pleurs. Quand aux parents, certains se sont mesurés à la pétanque au stade de foot.

La fin d'après midi arriva, la plupart des participants restèrent pour prolonger ce moment privilégié sans pouvoir finir tous les plats. Certains pensaient déjà à la prochaine fois en suscitant de nouvelles recettes à venir avec de nouveaux arrivants.

Nécrologie

Condoléances
à la famille de
M. Philippe Garnier.

Félicitations aux parents pour les naissances :

Anna Prouts
Née le 10 juillet 2015

Estéban Galichet
Né le 25 juillet 2015

Le vendredi 3 juillet 2015,
le CMJ a, pendant 1 h environ, ramassé les déchets dans la commune (rue principale, salle socioculturelle, rue des varennes et le stade) avec l'aide de quelques habitants de Ports.
Le CMJ remercie les participants et invite chacun à respecter l'environnement de la commune.

Réunion du prochain conseil municipal
Vendredi 21 août à 20h,
salle du conseil, séance publique.